

**Commune de GIGONDAS
EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt-cinq, et le mardi quinze avril à dix huit heures trente ;

Le Conseil Municipal de la Commune de GIGONDAS, dûment convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances en l'Hôtel de Ville, sous la Présidence de **Monsieur Michel MEFFRE, Maire en exercice.**

Date de la convocation du Conseil Municipal : 10 avril 2025

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de membres présents : 12

Présent(es) à l'ouverture de la séances	Anne Sophie AY, Caroline CHOCHOIS, Véronique CUNTY, Céline DRUT, Claudine FARAVEL, Lionel FUMAT, Frédéric HAUT, Anne Caroline MAZALOUBAUD, Michel MAZALOUBAUD, Michel MEFFRE, Thémis SOUCHIERE, Eric UGHETTO
Excusé (e) Pouvoir(s) :	Anik VINAY SOUCHIERE à Thémis SOUCHIERE
Absent(es) :	Jérôme BOUDIER, Mathieu BOUTIERE

Madame Caroline CHOCHOIS a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

D2025_27

PARTICIPATION ANNÉE 2025 AU LABEL VIGNOBLES & DÉCOUVERTES DE MONTMIRAIL

Monsieur le Maire présente à l'assemblée la demande de renouvellement d'adhésion à l'association « VIGNOBLES ET DÉCOUVERTE « AUTOUR DES DENTELLES »

L'adhésion à cette association exige une participation financière à hauteur de 1 euro par habitant, soit 444 € pour l'année 2025.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents :

DÉCIDE d'adhérer à l'association « VIGNOBLES ET DÉCOUVERTE « AUTOUR DES DENTELLES » pour l'année 2025 ;

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document y afférant ;

DIT que la cotisation d'un montant de 444 € sera prélevée à l'article 6281 du BP 2025 ;

Ainsi délibéré en séance, les jour, mois et an susdits et ont signé au registre les membres présents.

**La secrétaire de séance
Caroline CHOCHOIS**



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

084-218400497-20250415-D2025_27-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/04/2025

Publication : 16/04/2025

Pour l'autorité compétente par délégation



**Le Maire,
Michel MEFFRE**

